



INSCRIPTION année scolaire 2022-2023 ECOLE

DOCUMENTS A RETOURNER A L'ACCUEIL AVANT LE 08/04/2022

FICHE DE REINSCRIPTION

- A vérifier (correction éventuelle en rouge)
- Signer et joindre au dossier

AVIS D'IMPOSITION 2021

- Photocopie de l'avis d'imposition 2021 sur revenus 2020 (sans avis d'imposition, la catégorie D sera appliquée).

CONTRAT DE SCOLARISATION
2022-2023

- A Lire impérativement
- A Dater et signer

CHEQUE D'AVANCE

- un chèque d'avance sur scolarité de 150 euros . (obligatoire pour les 2 premiers enfants d'une fratrie et déduit de la 1ère facture)
- A l'ordre de OGEC NDA



REINSCRIPTION année scolaire 2022-2023 ECOLE

DOCUMENTS A RETOURNER A L'ACCUEIL AVANT LE 08/04/2022

FICHE DE REINSCRIPTION

- A vérifier (correction éventuelle en rouge)
- Signer et joindre au dossier

AVIS D'IMPOSITION 2021

- Photocopie de l'avis d'imposition 2021 sur revenus 2020 (sans avis d'imposition, la catégorie D sera appliquée).

CONTRAT DE SCOLARISATION
2022-2023

- A Lire impérativement
- A Dater et signer

CHEQUE D'AVANCE

- un chèque d'avance sur scolarité de 150 euros . (obligatoire pour les 2 premiers enfants d'une fratrie et déduit de la 1ère facture)
- A l'ordre de OGEC NDA